

# L'ÉCHO DU MONÊTIER

Le Journal Municipal - [www.monetier.com](http://www.monetier.com)

#5

HIVER  
2022





## Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

### Vous avez entre vos mains l'édito du cinquième Écho du Monêtier.

Comme vous pourrez vous en rendre compte en le parcourant, les informations ont été très riches durant ces derniers mois et la teneur du contenu de ce bulletin reste très fournie : je tiens à remercier tous les agents, élus et partenaires qui se sont encore une fois de plus mobilisés pour cet Écho du Monêtier.

Un été haut en couleur avec une belle fréquentation touristique de notre commune et de beaux évènements tout au long de cet été caniculaire...

La situation sanitaire évoluant, des moments de rencontre privilégiés nous ont permis de nous retrouver tous ensemble afin de partager, d'échanger... nous en avons tous bien besoin après les contraintes qui nous ont été imposées durant ces deux dernières années.

Ces bonnes nouvelles et ces moments sont malheureusement rattrapés par l'actualité juridique et un contexte difficile qui viennent quelque peu freiner cet élan :

- L'égalité des usagers devant l'accès aux services publics fait couler beaucoup d'encre et les forfaits de ski, habituellement délivrés aux personnes résidants en permanence sur la commune, les étudiants ou les saisonniers, ont maintenant disparus : nous en sommes tous profondément navrés mais il est de notre devoir d'appliquer la loi ; le travail se poursuit néanmoins pour trouver une solution durable à l'accès au ski pour nos enfants.
- Le modèle de notre société évolue avec une recherche systématique de responsabilités, de dédommagements, de réparations, de pétitions et nous contrainst à renforcer nos services juridiques ; toutes nos actions et projets sont systématiquement remis en cause par des procédures plus ou moins coûteuses et chronophages en temps de travail pour nos agents et qui augmentent d'autant les délais de traitement des dossiers.

La feuille de route de notre programme est tenue malgré les difficultés liées à toutes les crises que nous traversons : notre bourg et nos hameaux s'embellissent et nos projets avancent, aidés par la participation de tous. Je tiens personnellement à remercier tous les habitants qui s'engagent pour notre belle commune.

La saison d'hiver est là avec un cadeau de la nature : un beau manteau blanc qui devrait nous aider à accueillir nos vacanciers dans de bonnes conditions malgré le spectre de la disponibilité de l'énergie. Les programmes d'animations et d'évènements que nous avons connus lors des 80 ans se reconduisent sous un modèle différent afin de garder une animation forte sur notre territoire ; nous vous donnons rendez-vous sur Le Monêtier lors du weekend de fermeture pour les « Ultimes Glisses » les 15 et 16 avril 2023.

Toute l'équipe du conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'années avec tous vos proches et une belle saison d'hiver ; nous aurons plaisir à vous retrouver lors de la cérémonie des vœux des maires de la vallée qui se tiendra le mardi 17 janvier 2023 à 18h à la salle du Dôme.

**Jean-Marie REY**

*Maire du Monêtier-les-Bains  
Vice-Président de la Communauté de Communes  
du Briançonnais délégué au Développement  
Économique et à l'Agriculture  
Président du SIVM de Serre-Chevalier*

P3 UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR

P4-5 LA MOBILITÉ

P6 TARIFS DOMAINE SKIABLE

P6-7 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

P7 COUPURES HIVER 2022-23

P8 LE SIVM

P9 PARC NATIONAL DES ÉCRINS

P10-11 CHANGEMENT CLIMATIQUE

P12 LES TRAVAUX

P13 LES GRANDS BAINS

P14-15 LES PROJETS

P16 LE CCAS

P17 VIE DU VILLAGE

P18 VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

P19 LE PERSONNEL COMMUNAL

P20 ÉTAT CIVIL

#### Mairie du Monêtier-les-Bains

Place Novalesse 05220 Le Monêtier-les-Bains  
Tél : 04 92 24 40 04 - monetier@monetier.com  
communication@monetier.com

**Directeur de publication** : Jean-Marie REY

**Rédaction** : Mairie du Monêtier-les-Bains

**Crédits photos** : Mairie, Ecole du Monêtier-les-Bains, Jean-Marie REY, Daniel CASTELLO, Patrick Domeyne

**Conception** : Caly Graff Embrun - 06 33 63 75 80

**Impression** : Imprimerie Recto Verso - Embrun  
04 92 43 00 89

**Périodicité** : semestrielle

**Tirage** : 1000 exemplaires / Décembre 2022

# Un été haut en couleur

L'été 2022 a été pour le moins actif pour Serre Chevalier Vallée et la commune du Monétier-les-Bains. La fréquentation a été au rendez-vous dès la fin du mois de juin et n'a fait que croître jusqu'au passage du Tour de France et l'organisation de la plus grande course cyclo sportive du monde, l'Etape du Tour. Le mois d'Août, fidèle à la tradition, a permis de poursuivre cette saison estivale dans de bonnes conditions et ce jusqu'au weekend du 10 et 11 septembre où se sont succédés la foire aux bestiaux et le Serre Che Trail. L'ouverture de nouveaux équipements (pumptrack, mur d'escalade) a permis d'accompagner le dynamisme de cette saison, soutenu par l'activité associative (fête de la St Pierre, fête des hameaux, foire aux bestiaux, ...) et des socioprofessionnels (fête du bois, fête de la montagne, ...) et pour laquelle la commune répond présente pour les accompagner logistiquement et/ou financièrement.

La richesse naturelle de notre territoire en fait une terre d'accueil plébiscitée. Il convient de capitaliser sur cette attractivité pour faire de Serre Chevalier Vallée une destination touristique 4 saisons, respectueuse de son environnement ; vous pouvez compter sur vos élus pour œuvrer dans ce sens.

## ➤ La Fête de la Saint-Pierre :

La traditionnelle Fête de la Saint-Pierre qui s'est déroulée le dimanche 26 juin a été l'occasion d'inaugurer les nouveaux équipements de la commune (mur d'escalade et pumptrack) ainsi que le four banal réhabilité par les associations et les services techniques de la commune. Le public nombreux a pu profiter de multiples activités organisées à cette occasion.



› Inauguration four / pumptrack / mur d'escalade / Ventrigliss



› Fête du Casset / Fête du Lauzet

## ➤ Les fêtes des hameaux :

avec les messes en chapelle suivies d'un pot convivial offert par la municipalité.

## ➤ Au cœur des Géants :

**La vallée a vécu l'été au rythme des deux-roues :**

- **Le 11 juin** : un mois avant l'arrivée de la Grande Boucle, la vallée accueille l'épreuve majeure de cyclisme en montagne : le Critérium du Dauphiné
- **Le 18 juin** : l'Alps Epic VTT Marathon et le Tour de France VTT Marathon
- **Le 10 juillet** : l'étape du Tour – Cyclo sportive qui a rassemblé plus de 12 000 participants a été une réussite grâce à l'aide de tous les bénévoles.
- **Les 13 et 14 juillet** : les 2 étapes de montagne du Tour de France 2022 ont été vues par plus de 6 millions de téléspectateurs et des milliers de spectateurs ont encouragé les coureurs dans les cols et au bord des routes.



› Etape du Tour

## ➤ Sans oublier :

le Pétanque Show, la Fête du Bois, la Fête de la Montagne.



› Fête du bois

## ➤ En septembre :

la 35<sup>ème</sup> Foire aux Bestiaux et le Serre-Che Trail.

## ➤ Résultats du concours de fleurissement :



› 35<sup>ème</sup> Foire aux Bestiaux



### Résultats du concours de fleurissement 2022

**Catégorie Jardins**  
3<sup>ème</sup> prix 100€  
M. Gilbert REY - Le Bez - La Salle les Alpes  
2<sup>ème</sup> prix 200€  
M. Marcel MAJOLI - Le Bez - La Salle les Alpes  
1<sup>er</sup> prix 300€  
M. Christian MONIER - Rue du Lary - La Salle les Alpes

**Catégorie Balcons / Terrasses**  
3<sup>ème</sup> prix 100€  
M. et Mme LAMBOLEY - Rue de la Guisane - La Salle les Alpes  
2<sup>ème</sup> prix 200€  
Jean-Claude BRUN - Le Monétier les Bains  
1<sup>er</sup> prix 300€  
Monsieur Gaspard BOREL - Le Monétier les Bains

**Catégorie Enseignes**  
3<sup>ème</sup> prix 100€  
Le Petit Serre-Che - La Salle les Alpes  
2<sup>ème</sup> prix 200€  
Le Caveau de Chantemerle - Saint-Chaffrey  
1<sup>er</sup> prix 300€  
Gîte le Rebanchon - Le Monétier les Bains



› Gaspard Borel - Le Monétier-les-Bains



› Jean-Claude Brun - Le Monétier-les-Bains



## La Mobilité

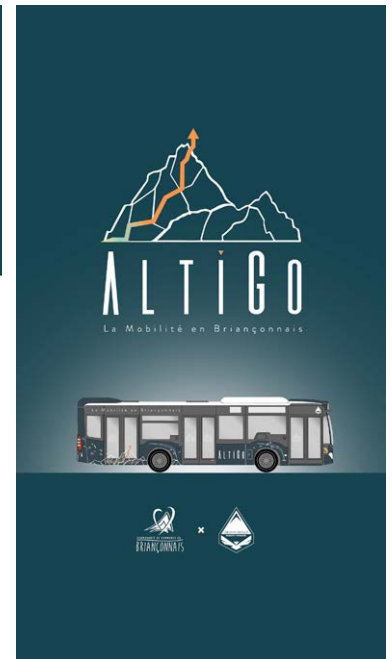
**Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) du 13 septembre dernier a approuvé la Délégation de Service Public (DSP) du réseau de transports. Cette DSP fait suite à la prise de compétence « mobilité » qui permet à la CCB de reprendre les services alors effectués par la Région et/ou les communes sur notre territoire.**

C'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, le réseau **Altigo** a pris son envol, venant remplacer de manière progressive jusqu'en septembre 2023 quasiment tous les services de transports que vous connaissiez : transports urbains de Briançon, **ligne H Briançon <-> Monétier**, navette vallée ou encore la navette du marché.

(NB : le transport scolaire communal et les navettes villages hivernales continuent d'être opérés par la commune et le SIGED de Serre Chevalier).

La mise en place de ce réseau va permettre des avancées majeures pour notre territoire : la navette à destination de la Clarée prendra son départ depuis le Champ de Mars; le col du Lautaret, Villar d'Arène et la Grave seront désormais desservis par une ligne régulière de transport; les navettes hivernales nocturnes feront leur retour dans la vallée de Serre Chevalier durant les vacances scolaires (à compter de l'hiver 2023/2024).

Ce dossier au long cours, a été suivi de près par vos élus et a fait l'objet de discussions jusqu'au dernier moment. En effet, afin de trouver un équilibre économique du contrat de DSP satisfaisant l'ensemble des parties, la tarification de ce nouveau réseau a été abordée à plusieurs reprises.



### Le choix a été fait de retenir une tarification au zonage, en fonction du trajet effectué :

- Zone 1 :** Communes de Briançon, Villar St-Pancrace, St-Chaffrey, Puy St-Pierre, Puy St-André
- Zone 2 :** Cervières, Val des Prés, La Salle-les-Alpes
- Zone 3 :** Montgenèvre, Névache, Le Monêtier-les-Bains, Villar d'Arène, la Grave

Des abonnements annuels ou mensuels seront proposés afin d'encourager le transport en commun sur notre territoire, permettant de circuler sur l'ensemble du réseau ; les résidents permanents ou secondaires y trouveront certainement un intérêt pour leurs déplacements au quotidien.

Néanmoins, les élus du Monêtier-les-Bains ont alerté sur l'impact de cette tarification sur la ligne Briançon <-> Monêtier (ligne régulière comme navette vallée en période hivernale) et l'évolution négative sur les prix pratiqués. En effet, la situation existante est déjà peu lisible (ticket unitaire à 2€ pour effectuer un trajet depuis Monêtier vers le reste de la vallée, excepté vers la gare SNCF où le montant est de 4,5€) et la nouvelle grille proposée viendra encore complexifier la compréhension et le parcours client, notamment pour nos visiteurs occasionnels qui découvrent le territoire :

- **Trajet Monêtier <-> Villeneuve : 2,20€**
- **Trajet Monêtier <-> Chantemerle ou Briançon : 3,30€**

Pour cette raison, les élus représentant la commune du Monêtier-les-Bains au conseil communautaire se sont abstenus lors du vote du 13 septembre.

Nous espérons que cette situation ne sera que temporaire et que des outils seront proposés rapidement afin de rendre les déplacements plus fluides sur notre territoire, sans que l'utilisateur n'ait à déboursier directement en montant dans le bus, une somme variable en fonction de sa destination, sur un territoire vaste et dont il ne connaît pas forcément l'étendue.

## L'info en +

Le SIGED de Serre Chevalier, organisateur des navettes villages en saison d'hiver sur les communes de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains, a renouvelé son marché avec l'entreprise RESALP pour les 3 prochaines saisons.

**NOUVEAUTÉ :** une navette spéciale sera mise en place pour les hameaux du Lauzet et du Casset durant les vacances scolaires de Noël et de février : 2 départs le matin depuis le Lauzet à 8h30 et 9h et 3 retours le soir depuis Pré Chabert à 16h15, 16h50 et 17h25.

Les grilles horaires précises seront communiquées sur le site web de la mairie et aux arrêts.

# Tarifs Domaine skiable hiver 2022/23

**C'est un dans un contexte particulier que les élus du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Eclairage et des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier (SIGED), regroupant les communes de La Salle les Alpes et du Monétier-les-Bains, ont délibéré à 2 reprises pour la validation des tarifs du domaine skiable pour l'hiver à venir.**

Comme vous avez pu le lire dans la presse, des travaux nationaux menés par l'Association Nationale des Maires de Station de Montagne, Domaines Skiables de France et les services de l'Etat se sont penchés sur la problématique des forfaits dits « spéciaux » suite à divers contrôles effectués par la Chambre Régionale des Comptes ou l'administration fiscale dans des stations des Alpes du Nord.

En effet, les tarifs accordés jusqu'à présent aux enfants de nos écoles ou aux résidents constituent une rupture d'égalité devant le service public et doivent donc être abandonnés.

Au niveau local, le tarif accordé aux résidents permanents est donc supprimé dès cette saison, de même que l'ensemble des autres tarifs accordés. Néanmoins, les élus souhaitent trouver une solution pérenne pour nos enfants, afin de leur permettre de pratiquer le ski, activité majeure de notre territoire, à un tarif accessible. Cette solution n'étant pas encore aboutie, le conseil syndical du SIGED a décidé de maintenir, pour encore un hiver, un tarif spécial pour les enfants scolarisés, de 6 à 20 ans, domiciliés sur nos communes à hauteur de 50€. Ce montant est pris en charge directement par les communes, selon les modalités qu'elles ont définies en interne. Les travaux se poursuivront après le démarrage de la saison afin d'anticiper au mieux l'hiver 2023/2024.

Si le sujet de ces tarifs semblait alors réglé, c'était sans compter sur le contexte énergétique et l'impact du coût de l'énergie sur l'activité ski alpin, forte consommatrice d'électricité. En effet, en plus de l'inflation sur les charges courantes, le prix de l'électricité a été multiplié par près de 10 (465€/mwh), rendant le modèle économique des stations fragile. SCV Domaine Skiable, exploitant de notre domaine, a donc soumis à l'approbation du comité syndical une nouvelle grille tarifaire, incluant une « surtaxe énergétique ».



## Sobriété énergétique

**Comme tout un chacun, les collectivités se mobilisent pour participer à l'effort de sobriété énergétique demandé, en fonction de leurs moyens techniques.**

**La commune du Monétier-les-Bains souhaite, bien entendu, collaborer à ces dispositions et s'est mise en ordre de marche pour réduire sa consommation.**

### ➤ L'éclairage public

Le réseau n'est actuellement pas équipé d'horloges, il n'est donc pas possible d'éteindre l'éclairage sur des plages horaires particulières. Ce travail d'équipement est cependant prévu rapidement afin de pouvoir disposer de plus de souplesse dans la gestion de l'éclairage.

Dans cette attente, il a été décidé de procéder à l'extinction d'un point lumineux sur deux sur l'ensemble du territoire communal là où cela est techniquement possible. Pour des raisons de sécurité l'éclairage à proximité des passages piétons ou des arrêts de bus seront maintenus.

Les illuminations de Noël, si elles sont peu gourmandes en énergie car équipées de LED, seront cependant allumées sur une période plus courte, à savoir du 17 décembre 2022 au 19 mars 2023.

### ➤ Les bâtiments

Le parc des bâtiments communaux est important et comporte plusieurs grands édifices anciens dont la rénovation n'est pas encore intervenue. Cependant des mesures sont prises pour limiter leur consommation énergétique :

- Des poêles à granulés ont été installés dans les logements de l'ancienne école du Freyssinet, permettant de limiter la consommation électrique pour le chauffage
- Le diagnostic thermique de ce bâtiment a également été réalisé, mettant en évidence le besoin d'isoler la cage d'escalier par l'intérieur, ce qui sera fait prochainement
- Le bâtiment communal situé place Stabatio sera intégralement fermé cet hiver et les activités ou réunions organisées dans la salle du Lautaret rapatriées sur d'autres salles communales ; la consommation de fioul sera donc inexistante sur ce bâtiment
- Les bâtiments du Front de Neige sont les plus gros consommateurs d'énergie du parc communal ; actuellement chauffés par une chaufferie mixte bois/fioul, celle-ci montre de nombreux dysfonctionnements et un prix de l'énergie élevé dans le contexte actuel. Afin de débiter la valorisation de l'énergie produite par notre eau chaude naturelle, ces bâtiments ont été fléchés pour tester un système de chauffage à partir de l'eau chaude à compter de l'hiver 2023/2024.

### ➤ Les Grands Bains

Engagés depuis plusieurs années dans une démarche d'optimisation énergétique, les Grands Bains s'inscrivent également dans cette optique de sobriété énergétique, aidés par les calories naturelles de l'eau chaude.

#### Actions d'économies d'énergies déjà réalisées :

Dans le cadre de l'optimisation énergétique, le début d'année a été marqué par l'isolement du bassin Caldarium du bassin principal en lui dédiant un bac tampon spécifique. Cette séparation a permis une diminution de la consommation de gaz (pour maintenir en température le bassin) de l'ordre de 40% sur une année.

L'ensemble des éclairages des cabines esthétiques initialement en Halogène a été remplacé par du LED. Dans un souci de sobriété et de meilleur contrôle des éclairages nocturnes, des horloges et des capteurs de luminosité ont été installés. Une supervision à distance permet également de couper les éclairages à la demande. Enfin, l'ensemble des néons du sous-sol technique a été remplacé par des LED étanches.

Les réseaux de chauffage au sol ont été remis en service pour limiter l'utilisation du réseau des radiateurs haute température dans le bâtiment (permettant d'utiliser au mieux l'eau chaude de la source). La température dans les bureaux a été baissée de 2°C et la loi d'eau de la chaufferie optimisée en fonction de la température extérieure.

Un travail important au niveau des centrales de traitement d'air et une reprise de la régulation de température de l'air en optimisant les apports d'air neuf permettent également de mieux contrôler les températures dans le bâtiment tout en garantissant un confort pour les usagers.

Enfin, la bâche du bassin extérieur est maintenant sortie tous les soirs afin de limiter les déperditions thermiques nocturnes, responsable d'une très importante consommation énergétique.

#### Actions d'économies d'énergies en cours de réalisation :

Les pompes de filtration des bassins intérieurs et extérieurs se voient dotées de régulateurs de vitesse. Ces pompes, de 30kW chacune (environ 3 fois la puissance moyenne d'un ménage), baisseront leurs puissances en dehors des heures d'ouverture, limitant considérablement leur consommation (30% environ).

Enfin, une nouvelle pompe à chaleur de 750kW en cours d'installation va venir épauler la pompe à chaleur existante et produire, entre autre, l'eau chaude sanitaire en lieu et place des chaudières gaz, supprimant ainsi l'utilisation des énergies fossiles aux Grands Bains.

#### Actions d'économies d'énergies à venir :

Des projets sont à l'étude avec notamment une réflexion sur l'installation de panneaux photovoltaïques en auto consommation, le remplacement des éclairages au sodium autour du bassin intérieur, le calorifugeage des points singuliers et de certaines canalisations.



## Coupures hiver 2022-23



Les gestionnaires du réseau électrique (ENEDIS et RTE) nous invitent à informer la population des éventuelles coupures d'électricité prévues cet hiver en cas de besoin de délestage sur le réseau.

Ces coupures de 2 heures sont prévues entre 8h et 13h ou entre 18h et 20h.

Afin d'en être informés en amont, nous vous conseillons de vous inscrire à la vigilance coupure sur le site [www.moncowatt.fr](http://www.moncowatt.fr).

Pour minimiser l'impact de ces coupures, nous vous suggérons de disposer de lampes électriques (avec un stock de piles) et d'anticiper les repas, notamment pour les enfants ou les personnes fragiles (prévoir des repas froids par exemple).

Le réseau d'eau potable risque d'être impacté durant ces coupures, notamment au hameau du Casset alimenté par surpresseurs. La constitution d'un petit stock de bouteilles d'eau est donc recommandée.

# Le SIVM

## La rénovation de l'immobilier de loisir :

**Les trois communes de Serre Chevalier, représentées par le SIVM, se sont appropriées le sujet de la rénovation de l'immobilier de loisir. Les divers objectifs de cet enjeu ont pour mission de renforcer l'attractivité touristique, qui est bien souvent tributaire de l'hébergement, et de répondre à la problématique des lits diffus.**

Redynamiser l'occupation des lits touristiques, c'est entre autres, avoir une meilleure connaissance du parc existant, mettre en place des outils et services pour accompagner les propriétaires de résidences secondaires dans leurs démarches de réhabilitation, s'interroger sur le logement de la population permanente et des saisonniers, mettre en œuvre des dispositifs adaptés à la stimulation de la rénovation énergétique globale afin de pérenniser le modèle économique en matière d'occupation et de faire face aux vieillissements des hébergements.

Pour répondre à la problématique des lits diffus, nous avons besoin d'identifier et d'appréhender les mutations du parc immobilier.

Pour cela, nous avons élaboré une enquête qui vise à mieux connaître les modes d'occupation des résidences secondaires de la vallée de Serre Chevalier. Celle-ci s'adresse à l'ensemble des propriétaires de résidences secondaires/meublés de tourisme de la vallée, quelle que soit la localisation de la résidence principale.

**L'enquête sera disponible en ligne jusqu'au 2 janvier 2023. Le temps de réponse est estimé à 10 minutes.**



## Du nouveau sur le site nordique de Serre Chevalier !

L'hiver se prépare toute l'année ! Aussi, plusieurs travaux ont été menés à bien afin de conforter les pistes de ski nordique. Deux passerelles ont été refaites à neuf (Chanteloube et Corvaria) ; tout comme le pont à proximité de la ferme Bayard qui a pu être terminé juste avant les premiers flocons. Par ailleurs, deux toilettes sèches ont été posées le 30 septembre dernier : l'une au stade de biathlon et la seconde à l'entrée du site. Cela correspondait à une forte demande de la part des usagers. C'est maintenant un vœu réalisé !

Et pour le plus grand bonheur des photographes, la ligne haute tension n'est plus ! Vous avez assisté au balai d'hélicoptères déplaçant les pylônes, morceau par morceau ; maintenant, venez profiter de vos paysages renouvelés !

Du nouveau encore avec un changement dans la billetterie. Tout en conservant les supports que vous aviez jusque-là, vous avez pu (ou ne tarderez pas à le faire) recharger votre NORDIC PASS. Durant tout l'hiver, vous pourrez acheter vos forfaits directement en ligne !

L'équipe est en place et a hâte de vous retrouver dès la première neige ! Pour suivre l'actualité au jour le jour :

[www.facebook.com/nordicserrechevalier](https://www.facebook.com/nordicserrechevalier)



## Bienvenue à Romane et Julien !

Romane Bajou a rejoint le SIVM depuis le mois de mai déjà. Elle occupe le poste de Chargée de mission pour la rénovation de l'immobilier de loisirs, dans le cadre d'un appel à projet d'ATOUT FRANCE pour lequel le SIVM Serre Chevalier a été lauréat.

Vous aviez peut-être déjà rencontré Julien KHALIFA. Julien était venu renforcer ponctuellement l'équipe de bike patrol en 2021, et au printemps 2022. Il a décidé de nous rejoindre



de manière permanente aux services techniques du SIVM.

Bienvenue à ces deux belles personnes !



# Parc National des Écrins

Auteur : Cyril Coursier,  
Technicien patrimoine  
Parc National des Écrins secteur du Briançonnais

**La canicule et la sécheresse exceptionnelles de cet été laissent des traces partout, en plaine comme en montagne. Lacs d'altitude, zones humides, cours d'eau... : tous les milieux aquatiques du massif des Écrins subissent les impacts de cette météo. Lors de leurs tournées régulières, les agents du Parc national n'ont pu que constater la baisse continue du niveau des lacs et des zones humides depuis le printemps.**

Cela s'est révélé particulièrement marquant sur les grands plateaux comme Emparis ou le Taillefer. Plus proche de nous, le lac du Combeynot et ses 16 mètres de profondeur sont à sec depuis la fin juillet. Si cette "vidange" a tendance à devenir de plus en plus fréquente ces dernières années, 2022 se montre exceptionnelle par sa précocité ! En effet, les assèchements précédents survenaient plutôt en octobre voire en septembre. Avec un déficit de précipitations cet hiver et ce printemps, le peu de neige accumulée a fondu très rapidement, ne permettant plus d'alimenter ce lac dès le début de l'été. Ce dernier n'étant pas "étanche", il s'est naturellement vidé en quelques semaines.

› Le Lac de Combeynot début août : en 2019 à gauche et en 2022 à droite !



Le même constat est fait au Grand Lac : il avait baissé de près de 3 mètres début octobre par rapport à son niveau "normal". En cause : les nombreux névés des versants nord de Tête et Roche Colombe avaient déjà disparu fin juillet.

Cette baisse du niveau des lacs n'ayant pas d'exutoire en surface est accélérée par les températures élevées et le faible taux d'humidité de l'air dans notre vallée qui accentuent l'évaporation.

Mais il n'en va pas de même pour tous les cours d'eau. En effet, dans les bassins versants alimentés par des glaciers (au coeur du massif des Écrins), les débits ont été maintenus à un niveau quasi normal. A un détail près : la fonte du permafrost qui a entraîné des éboulements dans certains vallons. Ce fût le cas aux abords du glacier du Casset. Le torrent éponyme fut à quelques reprises cet été chargé de terre qu'il a charrié jusqu'à la Guisane, rendant plusieurs kilomètres de cours d'eau impropres à la vie piscicole... Le dernier éboulement date de début octobre.

Les relevés effectués cette année sur le Glacier Blanc indiquent des valeurs d'accumulation et d'ablation encore jamais mesurées : le bilan annuel établi après la dernière visite de l'équipe glaciers le 20 septembre 2022 s'avère particulièrement déficitaire : le glacier a perdu 4 fois plus de masse (-3,4 m d'eau) que la moyenne des 23 dernières années d'observation (-0,8 m d'eau) !

*Avec le réchauffement climatique, ces événements extrêmes seront de plus en plus fréquents, avec une incidence sur la vie de nos vallées mais également sur la faune et la flore. Un point à aborder dans un prochain bulletin...*



› Glacier du Casset



› Grand Lac



› Guisane

# L'impact du changement climatique en montagne

Auteurs : Marie-Pierre Michaud,  
Cheffe du service RTM des  
Hautes-Alpes  
Matthieu Chaney, Responsable  
Territorial Briançonnais

## ➤ Les Risques d'origine glaciaire et périglaciaire : une longue histoire sur la commune :

Les aléas d'origine glaciaire et périglaciaire sont des phénomènes de type chutes de blocs, crues torrentielles ou avalanches de glace ayant pour origine un glacier blanc, un glacier rocheux (mélange homogène de cailloux et de glace), un lac glaciaire ou une paroi à permafrost (de la glace présente dans les parois rocheuses). Lorsque ces phénomènes sont susceptibles d'impacter des enjeux humains, on parle de Risques d'Origine Glaciaire et Périglaciaire (ROGP). Ces phénomènes se produisent désormais sur nos territoires, causés par les évolutions actuelles du climat.

La première fois que la commune a été concernée par un ROGP dans l'histoire récente, c'est en 1986 au lac d'Arsine. Ce dernier est apparu en 1950 avec la fonte du glacier du même nom. Sa croissance continue jusqu'en 1985 a alerté les spécialistes, redoutant un débordement au niveau de la moraine frontale. Le volume important du lac (800 000 m<sup>3</sup> en 1985) constituait une menace directe de débâcle via le torrent du Petit Tabuc qui aurait atteint le hameau du Casset en une dizaine de minutes avec une hauteur d'eau de 1 à 2 m (CEMAGREF\*, 1986).



Photo n°1, le déversoir du lac d'Arsine aujourd'hui, Parc national des Ecrins

La réalisation d'un déversoir dans la moraine frontale a permis de la stabiliser et de réduire le volume du lac, réglant ainsi une très grande partie la menace. Depuis, le site fait l'objet d'une surveillance annuelle par le Parc national des Ecrins, afin de vérifier le niveau d'eau, l'état du déversoir et du chenal d'écoulement.

Aujourd'hui, la manifestation la plus impressionnante de ces phénomènes sur la commune est constituée par des écroulements réguliers au niveau de la Crête des Grangettes, liés à la fonte du permafrost. Deux écroulements majeurs ont eu lieu à quelques mois d'intervalle en 2021.



Photo n°2,  
zone éboulée en  
décembre 2021,  
ONF - RTM05



### ➤ Un phénomène très surveillé :

Un dispositif de suivi du site a été mis en place, dans le cadre d'un programme national financé par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Il fait intervenir à la fois chercheurs et gestionnaires :

- Mise en place de capteurs de température pour suivre l'évolution du permafrost en 2021
- Mesures géophysiques permettant d'obtenir des images du permafrost en 2022
- Suivi annuel de la falaise (et en cas d'évènement majeur) par réalisation d'un modèle photogrammétrique par drone qui permet d'estimer les volumes éboulés depuis 2021
- Étude des différents scénarii possibles (écroulement en masse, chute de blocs ponctuelle...) et de leurs conséquences en aval (augmentation des volumes de crues ?) en 2023

*Ces différentes interventions sont réalisées par le CNRS pour les suivis scientifiques, le service RTM\*\* de l'ONF\*\*\* pour le suivi technique et l'étude, en partenariat avec le Parc national des Ecrins.*

\*CEMAGREF : Centre d'Etude du Machinisme Agricole et du Génie Rural des Eaux et des Forêts

\*\*RTM : Restauration des Terrains en Montagne

\*\*\*ONF : Office National des Forêts

### ➤ Nouvel évènement au Casset :

L'année 2022 n'a pas été marquée, pour le moment, par un nouvel écroulement d'ampleur aux Grangettes. C'est dans le vallon du Casset que, début octobre, un éboulement est survenu sur les contreforts de l'arête nord des Agneaux, en rive gauche du glacier du Casset. Les rochers et autres dépôts se sont étalés largement dans le lit du torrent issu du glacier. L'éventualité d'un déplacement de ces matériaux, en cas de crue torrentielle, qui pourrait menacer le hameau est très improbable. En effet, la présence d'une grande zone de régulation à l'aval marquée par une forte rupture de pente est en mesure de réduire le transit des matériaux à l'aval. Un suivi visuel et par comparaison d'images prises par drone sera réalisé sur le site, de manière annuelle.



➤ Photo n°3, éboulement au Casset - octobre 2022, ONF - RTM05

➤ Photo n°4, éboulement au Grand Aréa - 31 octobre 2022, ONF - RTM05



### ➤ Dernière minute :

Un nouvel écroulement s'est produit sur le versant nord du Grand Aréa, regardant vers la Clarée, mais bel et bien sur le territoire du Môtetier-les-bains. Le 30 octobre dernier, plusieurs centaines de m<sup>3</sup> au moins se sont décrochés de l'arête nord-ouest, vers 2800 m, et sont allés s'étaler sur les éboulis du haut bassin de Buffère. Là encore, la fonte du permafrost semble être à l'origine de l'éboulement. Heureusement, il n'y a pas de conséquences dangereuses à redouter, les dépôts n'ayant plus la possibilité d'être remis en mouvement.

# Les travaux

L'année 2022 a été riche en travaux pour notre commune et principalement axée sur l'amélioration de notre cadre de vie (rénovations de rues, aménagement d'espace public ou construction d'équipements).



➤ Aménagement  
Place des Guibertes



➤ Déconstruction  
maison Pont de l'Alp



➤ Rue de la Rotonde  
(fin des travaux en 2023)



➤ Rue Saint-Pierre



➤ Mur d'escalade



➤ Pumptrack



➤ Lauzet



## ➤ Démontage des lignes à haute-tension :

La dépose des lignes à haute tension entre le Serre-Barbin et le Col du Galibier est terminée. Un changement radical dans notre paysage, pour le plus grand bien de tous!

# Les Grands Bains

## 2022 s'annonce une année record !

La saison d'hiver s'était déjà démarquée par un chiffre d'affaires en très nette hausse par rapport à 2019 (+18%), dernière année de référence. Si la canicule du mois de juillet a pu freiner les baigneurs, le mois d'août renoue avec une fréquentation en hausse. Les soirées Zen et Full Moon ont, elles aussi, connu un franc succès.

À la mi-novembre, nous approchons des 3 800 000€ de chiffre d'affaires, soit **une avance de 14% sur les prévisions**. Au vu des annonces d'une bonne fréquentation touristique pour cet hiver 2022/2023 par le Département, nous estimons que Les Grands Bains sont en passe de réaliser le meilleur chiffre d'affaires jamais enregistré depuis la création de l'établissement en 2008.

Cette bonne santé économique est une clé pour le projet de réaménagement de l'Espace Romano-Irlandais, dont nous vous avons déjà esquissé les objectifs et qui vous sera présenté courant 2023.

## Du nouveau pour 2022/2023 :

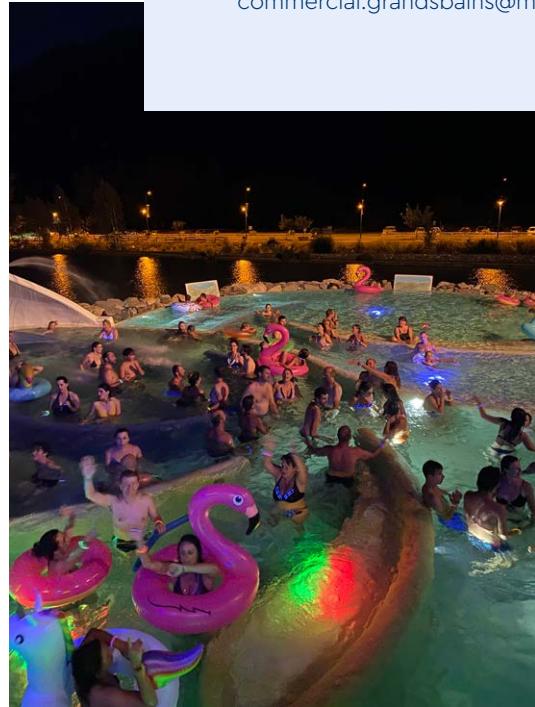
**Les plages horaires évoluent.** Les Grands Bains reviennent leurs ouvertures afin de s'adapter aux demandes des visiteurs. Désormais, l'établissement fermera à 20h00, tout en proposant chaque semaine des nocturnes jusqu'à 22h30. Dans le même temps, **des créneaux seront réservés par type de clientèle. Les « matins récré » dédiés aux familles**, seront proposés une à deux fois par semaine de 9h00 à 11h00. A l'inverse, pour garantir plus de sérénité, **des créneaux seront réservés aux 14 ans et +** chaque mardi et jeudi à partir de 16h00, ainsi que lors des nocturnes.

**Le hammam fait peau neuve :** l'établissement rouvrira ses portes avec un hammam totalement métamorphosé. Les équipes techniques s'attèlent également à la rénovation des sanitaires. La restauration des espaces extérieurs se poursuit.

**Côté esthétique...** notre Spa développe sa propre **bougie de massage**, en collaboration avec un **parfumeur de Grasse**. Dès cet hiver, le massage signature des Grands Bains se fera aux douces odeurs de cèdre. Côté boutique, des bougies parfumées spécialement conçues pour les Grands Bains compléteront cette gamme. La **douche sous affusion**, mise en place cet été, sera mise en valeur au travers d'une offre garantissant une récupération optimale après les sports d'hiver.

## Participez au Marché de Noël des Grands Bains !

**Jeudi 22 décembre**, les Grands Bains organisent leur traditionnel marché de Noël. Stand offert aux participants. Artisans et artistes locaux, faites-vous connaître auprès de Marine : [commercial.grandsbains@monetier.com](mailto:commercial.grandsbains@monetier.com)



# Les projets

Comme à chaque édition de l'Echo du Monétier, nous souhaitons vous tenir informés des projets en cours sur la commune et de leur état d'avancement, que ceux-ci soient portés par cette dernière ou par d'autres partenaires.

## ➤ Etude de programmation urbaine et architecturale

La construction de ce document de programmation s'est poursuivie avec la tenue d'un dernier atelier participatif le 27 octobre. Le rendu final est attendu pour la fin de l'année et fera l'objet d'une communication spécifique. Seront alors déclinés les orientations et les priorités d'aménagement ou de réhabilitation des espaces et bâtiments publics dans le centre bourg du Monétier.

## ➤ Refuge du Clôt des Vaches

Suite au premier appel d'offres déclaré infructueux, les marchés de travaux ont été relancés cet automne. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les entreprises n'ont pas encore rendu leurs copies. Le démarrage des travaux est toujours prévu au printemps prochain.

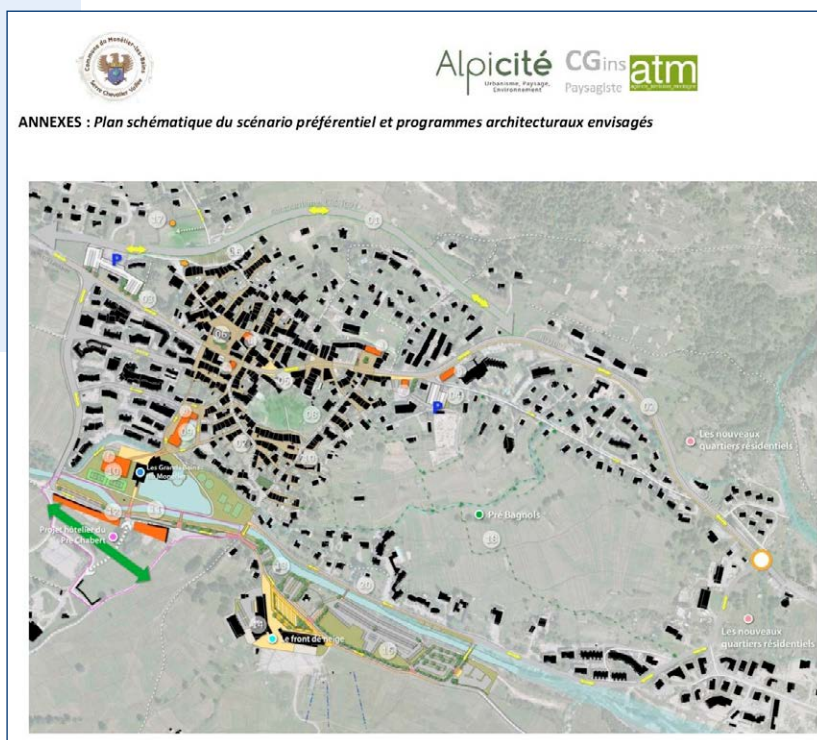
## ➤ Aménagement du camping des 2 glaciers

Après la réalisation du diagnostic archéologique et le recrutement du maître d'œuvre, les marchés de travaux vont prochainement être lancés pour un démarrage de l'opération au printemps 2023.

Au programme : construction d'un nouveau bloc sanitaire, construction de 3 habitations légères de loisirs type chalet, aménagement des emplacements en partie haute du terrain.



➤ Projet étude de programmation



➤ Plan étude de programmation

## ➤ Aménagement col du Lautaret

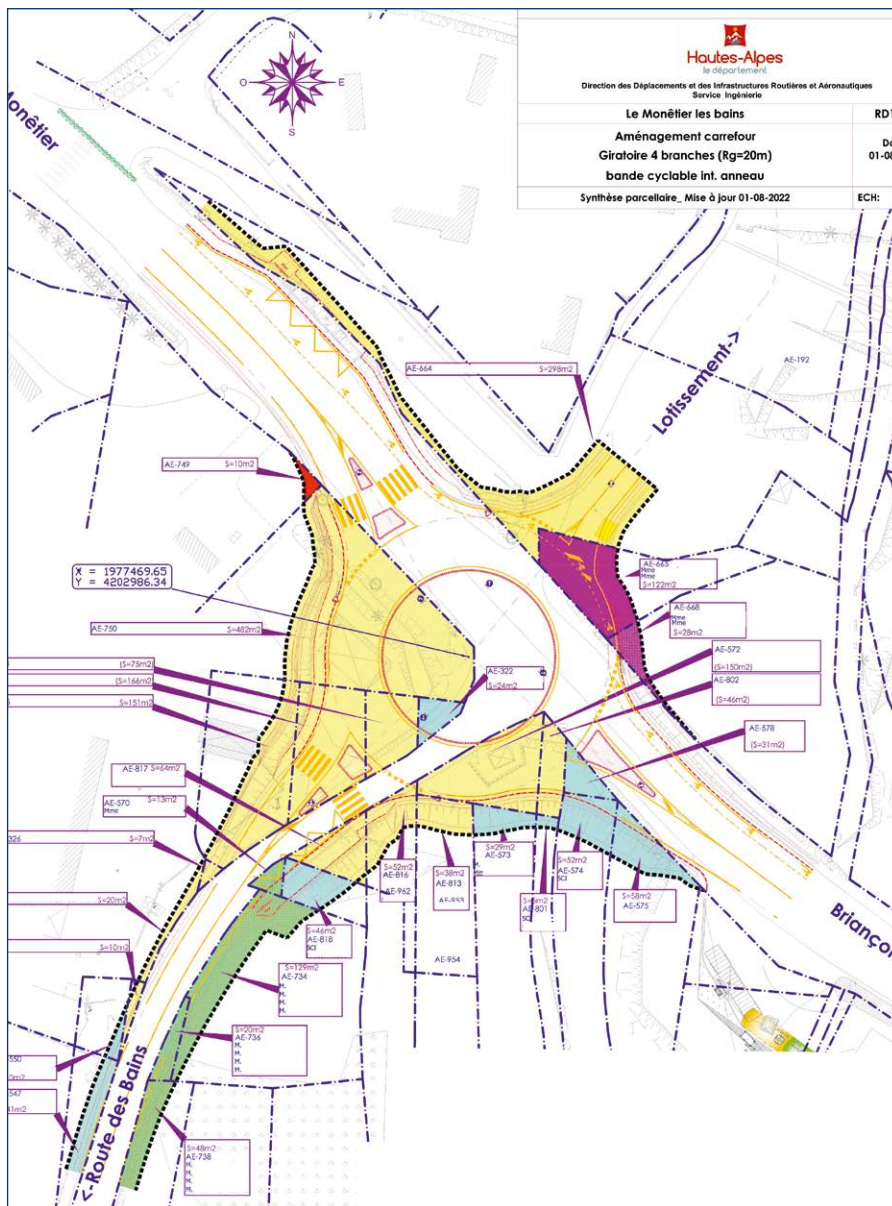
Le département des Hautes-Alpes a débuté les travaux d'aménagement et de valorisation du col du Lautaret par le traitement de la voirie. Les parkings et les abords feront l'objet de travaux sur l'exercice 2023.

Par ailleurs, l'aménagement d'une bande cyclable le long de la RD1091 entre le Monétier et le col s'est poursuivi cet automne afin de terminer cette première phase.



### ➤ Giratoire entrée Sud

Attendu depuis de nombreuses années, le dossier du rond-point à l'entrée sud du village a été relancé avec la collaboration active du département des Hautes-Alpes. La maîtrise foncière du projet est en voie de finalisation, laissant la place aux travaux à compter du printemps 2023 et ce jusqu'à l'hiver suivant.



› Projet plan giratoire (document non définitif)

### ➤ Projet immobilier du Gros Moutas

Le conseil municipal du 3 août dernier a retenu le groupement OASIS/PROMEO pour la construction d'un complexe immobilier au lieu-dit du Gros Moutas, comprenant la construction :

- d'un hôtel 4\* de 80 chambres
- d'une résidence hôtelière 5\* de 15 appartements
- d'une résidence de tourisme 4\* de 108 appartements
- de 23 logements saisonniers dont 6 remis en dation à la commune
- d'un parking souterrain de 390 places dont 250 publiques remis en dation à la commune
- d'un espace commercial de 350m<sup>2</sup> remis en dation à la commune

*Une réunion publique se tiendra le mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 18h30 à la salle du dôme afin de présenter le projet à la population (date sous réserve de modification).*

# Le CCAS

## 👉 L'atelier intergénérationnel

Le mercredi 19 octobre a eu lieu la première édition de l'atelier intergénérationnel organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et les associations partenaires : les Épis d'or et Sans Soucis. Petits et grands ont pu partager un moment convivial pour créer des œuvres aux couleurs de l'automne qui ont été exposées lors de la fête d'automne. Un second atelier a eu lieu sur la thématique de Noël le 7 décembre.



## 👉 L'octobre rose

Le CCAS et les Grands Bains du Monétier se sont associés pour organiser une course au profit d'Octobre Rose le 16 octobre dernier. Une cinquantaine de participants ont pris le départ sous un magnifique soleil automnal. Cette animation a permis de récolter près de 500€.

## 👉 La fête de l'automne

La fête de l'automne a fait son grand retour après deux années d'absence liées au COVID. Cet après-midi a permis de se réunir très nombreux autour d'un loto organisé par l'amicale du personnel communal puis de partager un apéritif convivial.





# Infos

## Vie du village

### ➤ Cabinet médical

Ouvert depuis le 18 juillet dernier, le cabinet médical de Pré Chabert accueille désormais 3 médecins titulaires (des renforts saisonniers seront présents cet hiver). La forte fréquentation tout au long de l'été a montré combien il est indispensable pour notre population de disposer d'une offre de soins de proximité. Le partenariat noué avec la commune de La Salle les Alpes sur le sujet, que nous remercions une nouvelle fois, permet d'envisager une certaine pérennité dans le fonctionnement de notre cabinet via la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Serre Chevalier qui exercera à terme dans les nouveaux locaux du Pontillas à Villeneuve et dans les locaux actuels du Monétier.

**Pour rappel :** montant des travaux réalisés par la commune pour la remise en état du cabinet : 41 690,69€ TTC + embauche d'une secrétaire médicale (avec la participation à 50% de la mairie de La Salle)

### ➤ Centre aéré

Après plusieurs années passées avec la MJC du Briançonnais, le centre de loisirs « La Ruche » a été confiée à l'association « Aventures Vacances Energie ».

Le professionnalisme et l'engagement des animateurs a permis à nos enfants de passer un bel été et de faire de nombreuses activités.

Les modalités de fonctionnement du centre, arrêtées conjointement avec la commune de La Salle les Alpes (dont les enfants sont venus régulièrement au Monétier), seront vraisemblablement reconduites pour l'été prochain. Au total 73 enfants ont été accueillis sur Le Monétier-les-Bains.



### ➤ La place de l'église

La piétonisation de la place de l'église a été testée durant l'été. Le confort apporté par l'absence de circulation nous conduit à pérenniser le dispositif et à rendre la place définitivement piétonne. Dans l'attente d'un véritable aménagement (cf. étude de programmation), le mobilier installé reste en place et la place sera égayée par les illuminations de Noël. Le devenir du jeu de boules sera quant à lui arrêté à la sortie de l'hiver.

### ➤ Les rues des Turières

Expérimentée l'hiver dernier, l'interdiction de circulation dans les rues des Turières, le matin et le soir durant les vacances scolaires, sera reconduite cet hiver (sauf le samedi).



### Le recensement:

**Effectué tous les 5 ans, le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.**

#### Pourquoi ?

C'est un devoir civique simple et utile à tous. Il permet de déterminer la population officielle de notre commune et ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données permettent également d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, en matière d'équipement collectifs, d'aménagement du territoire, des transports...

Les réponses, confidentielles et anonymes, fournissent des statistiques sur la répartition de la population (sexe, âge, nationalité...), leur activité (professionnelle, moyen de transport), la composition des ménages et les conditions de logement, les mouvements de la population (quotidien ou résidentiel).

#### Comment ?

Le recensement des habitants ne peut se réaliser que par l'intervention des agents recenseur, qui sur place, invitent à fournir une réponse par internet (préférable), ou par papier et dans certains cas un accompagnement pour remplir les questionnaires.

#### Quand ?

L'enquête se déroule du 19 janvier au 18 février, quatre semaines où vous serez démarché par les agents recenseurs recrutés par la commune. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur des accueils.

# Vie scolaire & périscolaire

## ➤ La fête de l'école

**L'année scolaire s'est clôturée le 4 juillet avec la fête de l'école.**

Dans le cadre du projet pédagogique artistique et grâce à des intervenants du Conservatoire de la Communauté de Communes du Briançonnais, les élèves ont donné une représentation à la Salle du Dôme sur le thème des 4 éléments. Ils ont ensuite pu profiter du mur d'escalade et des jeux gonflables mis à leur disposition par la mairie et le Sou des Ecoles.

*Après des vacances bien méritées, tous les élèves ont repris le chemin de l'école le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.*



## ➤ Le nouvel aménagement

Dès cette rentrée scolaire, les enfants de PS et MS ont trouvé leurs classes aménagées en 10 espaces d'apprentissage : imitation, construction, sensoriel, découvrir le monde, nombres, formes et grandeurs, arts/graphisme, lire/écrire, motricité fine, temps /espace. Ces espaces respectent les besoins moteurs, sensoriels, affectifs, relationnels et cognitifs des plus jeunes. Cette pédagogie permet aux enfants de circuler librement d'un espace à un autre, d'y rester autant qu'ils le souhaitent en fonction de leurs besoins et de leur volonté afin d'acquérir leur autonomie. Ce dispositif est adapté à l'enfant et ses besoins tout en favorisant son bien-être.

## ➤ Le marché des connaissances

**Le 17 octobre, dans la cours de l'école, a eu lieu le marché des connaissances qui fonctionne sur l'idée que « Personne ne sait tout, mais tout le monde sait quelque chose... ». Il s'agit d'un ensemble de stands dans lesquels chacun est tour à tour « vendeur » et « acheteur » de connaissances.**

Les élèves de la GS au CM2 ont organisé cet événement.

L'objectif de ce marché ; valoriser le savoir de chaque élève quel que soit son âge et son niveau, parler de ce que l'on connaît et de ce que l'on aime, développer le sens de l'organisation et le travail en équipe et, permettre à l'enfant l'ouverture à des connaissances nouvelles.

Tout le monde s'est bien amusé, a bien ri et a appris à diriger les engins télécommandés, à dessiner un lapin, à faire des bracelets, des crêpes, une salade de concombres, à reconnaître l'équipement de hockey et bien d'autres choses fort intéressantes. C'était un grand moment de partage et de cohésion.

Quant aux enfants de PS et MS, ils se sont rendus au Casset avant les vacances de la Toussaint, dans le cadre des visites des maisons des copains de la classe. Cette randonnée leur a également permis de visiter le moulin du Casset.



# Le personnel communal



## ▶ Christelle MARCHAND

Arrivée en septembre 2022, Christelle a été recrutée afin d'assurer les fonctions d'ATSEM au sein de l'école primaire du Monétier, son expérience dans le domaine de l'animation est un atout.

*Nous lui souhaitons la bienvenue.*

## ▶ Thierry GIAI-CHECA

Thierry a été embauché le 31 octobre 2022 en renfort aux services techniques de la commune pour une durée d'un an.

*Nous lui souhaitons la bienvenue.*



## ▶ Elsa MARIOTTI

Visage peut-être déjà familier pour certains d'entre vous, Elsa MARIOTTI a rejoint les effectifs municipaux au mois de juillet pour assurer l'accueil, le secrétariat et l'assistance aux nouveaux médecins du cabinet médical. La création de ce poste et son embauche par la collectivité fait partie des facilités accordées aux praticiens pour permettre leur installation (facilités pour partie prises en charge par la commune de La Salle les Alpes).

*Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne route pour la santé de tous !*

## ▶ Irène GUILLEMAUT

Après 37 années passées auprès de nos enfants, Irène GUILLEMAUT a fait valoir ses droits à la retraite le 1er décembre. Les dernières semaines de présence au sein de notre école lui ont permis de passer le flambeau à Christelle et Bénédicte que vous découvrirez ci-dessous.

*Merci à Irène pour son implication et sa générosité ; nous lui souhaitons une excellente retraite, entourée par sa famille !*



## ▶ Bénédicte JOURDAN

Également recrutée à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'ATSEM, Bénédicte fait profiter les enfants de l'école maternelle du Monétier, de sa joie de vivre et de son expérience occupée sur des postes similaires sur Briançon.

*Nous sommes ravis de l'accueillir.*

## ▶ Elodie OUDOT

Impliquée aux Grands Bains depuis leur ouverture en 2008, Elodie OUDOT avait fini par en assurer la direction depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018.

Après avoir grandement participé au succès de l'exploitation en régie municipale de cet établissement, Elodie a souhaité évoluer vers d'autres horizons professionnels. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et la remercions pour l'énergie déployée durant toutes ces années.



## ▶ Marie DE ARAUJO

Arrivant de la station des Orres où elle occupait des fonctions de coordinatrice des projets et animatrice QSE, Marie DE ARAUJO a pris ses fonctions de directrice générale des Grands Bains le 19 septembre dernier.

Au-delà du management des équipes et du fonctionnement quotidien de l'établissement, Marie aura pour mission de piloter les projets de développement de l'équipement et notamment celui de la restructuration des espaces romano-irlandais et de la rotonde.

*Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre territoire et une pleine réussite.*

# État civil \*

## › Ils sont nés :

Jao LABOUREAU, né le 27 mai 2022

## › Ils se sont mariés :

Céline PONTICH et Jean GRILLO, le 25 juin 2022

Marie DUPRE et Gaspard GAUDIN, le 26 août 2022

Carole CISSE et Xavier DUPORT, le 17 septembre 2022

Sarah VILLIE et Laurian BADIER, le 29 octobre 2022

## › Ils nous ont quittés :

Bernard JOFFROY, le 10 juin 2022

Denise BUISSON, née BARNEOUD, le 8 juillet 2022

Denise MARTIN, née MORVAN, le 17 août 2022

Alphonsine COMBAL, née JOSSERAND, le 3 septembre 2022

Pierre BELLET, le 18 septembre 2022

Maryse BUISSON, le 29 octobre 2022

Michèle-France GAROUTE, le 9 novembre 2022

Serge MAMOSER, le 9 novembre 2022

\*Liste établie après accord des familles et des ayants droit.



Madame  
Denise MARTIN  
(Mamette)

Denise a fêté ses cent ans le 9 juillet dernier. L'une des doyennes du village est venue s'installer au Monétier à la fin des années 1940 afin de rejoindre son époux. Cette Parisienne d'origine, s'est vouée une passion pour la montagne et le ski qu'elle faisait partager en tant que monitrice à ses élèves. Dans les années 60, elle a œuvré lors de la création de la Ruche. Denise était également à l'initiative du projet de la bibliothèque municipale qui a ouvert ses portes en 1981. Bénévole, elle s'y est beaucoup investie et a donné de son temps pendant 27 ans. Depuis ces dernières années, le poids de l'âge s'est fait ressentir et Denise a dû quitter Monétier pour une maison de retraite à Briançon.

*Elle nous a quittés le 17 août dernier.*

Three vertical promotional banners for events in Serre Chevalier Vallée Briançon. Each banner features the commune logo at the top and a mountain range illustration at the bottom. The first banner is for '25 MARS GRAND PRIX de SERRE CHEVALIER'. The second is for '02 FEVRIER FUN RADIO LIVE ENJOY THE MUSIC!' with 'avec Le DJ Sound of Legend'. The third is for '1ER AVRIL SKI D'OR ESF' with 'avec Le DJ Sound of Legend'.

Three vertical promotional banners for events in Serre Chevalier Vallée Briançon. Each banner features the commune logo at the top and a mountain range illustration at the bottom. The first is for '23 FEVRIER GRAND DJ SET'. The second is for '15 FÉVRIER SPECTACLE FÉRIQUE LES QUATRE ÉLÉMENTS'. The third is for '10-11 DEC PREMIÈRES GLISSES' with 'avec Le DJ Boris Way' and '15-16 AVR ULTIMES GLISSES' with 'avec concert'.

## Numéros utiles

Police municipale : 04 92 46 55 74

Gendarmerie Saint-Chaffrey : 04 92 24 00 56

Pompiers : 18

N° Urgence européen : 112

Pharmacie Monétier : 04 92 24 44 70

Cabinet médical Monétier : 04 92 24 42 54

Services techniques : 04 92 24 56 23

Services techniques - Astreinte

(urgence uniquement) : 06 42 44 95 34

SUEZ - SEERC (Assainissement) : 09 77 42 94 31

SPL Services Eau Haute Durance : 04 92 20 57 57

CCB - Ordures ménagères : 04 92 54 52 52

Infos Routes 05 : 04 65 03 00 05

Office du Tourisme Serre-Chevalier : 04 92 24 98 98

Micro-crèche Les Eterlous : 04 92 55 42 46

CCB : 04 92 21 35 97



[www.monetier.com](http://www.monetier.com)